



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la ville

Question écrite n° 81557

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre délégué aux collectivités territoriales sur les positions adoptées par le Conseil national des villes, le 1er juillet 2005. Il souhaiterait savoir s'il envisage de créer dans les ministères des réserves ponctionnées sur les moyens de droit commun (crédits, personnels, formation), pour remettre à niveau les services publics de base dans les zones urbaines en difficulté.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 81557

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : collectivités territoriales

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 décembre 2005, page 11690